Image not found or type unknown

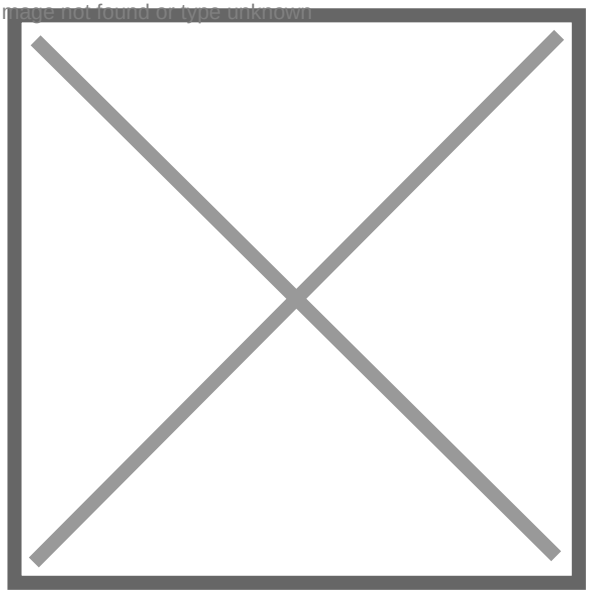

Abus de confiance par mon associé

Par **Faymichael**, le **12/07/2014** à **19:13**

Bonjour,

Étant gérant d'une SARL existant depuis l'année Novembre 2011 à ce jour (La SARL est en voie de dissolution date butoir le 01 Août 2014).je suis gérant associé avec une personne à part égal (50/50). Lors de la création de l'entreprise "SARL" je travaillé toujours dans une entreprise et ce ne fut pas le cas de mon associé qui venait tout juste de démissionné.
Sur le registre de commerce c'est moi le gérant mais en réalité c'est mon associé qui gérait l'entreprise (gérant officieux, sans n'avoir fait aucun document chez le notaire).
Je fessai une confiance aveugle à mon associé et je n'ai jamais vérifié le compte bancaire de l'entreprise. une fois mon associé me déclare en retard (sans m'informer)qu'il a retiré de l'argent du compte bancaire de l'entreprise pour pouvoir payé le loyer de son logement personnel (J'ai fait auparavant une procuration à mon associé pour qu'il puisse retirer de l'argent du compte bancaire de la SARL et ce à sa demande).A ce moment là on a eu une grosse dispute au téléphone et on avait décidé d'arrêter la SARL ,puis il m'a demandé des excuses tout on confirmant que le loyer du logement payer était avec ses salaires qu'il percevait (il percevait des salaires en fraction c'est à dire au lieu de prendre un salaire en une seul fois il le prenait en plusieurs parties).
Il y'a de cela 3 jours, lors de ma réunion avec le comptable pour lui demandé d'établir le bilan de cessation (car c'est moi le liquidateur de l'entreprise) le comptable m'a montré les retrais bancaires abusifs de mon associé (8000 euro le 01/09/2013).
Ma question est:
1-Que dois je faire dans ce cas la?
2-Quelles sont les documents (Relevés bancaires, bilans....etc) que dois je avoir en ma possession pour enclencher une procédure judiciaire?
3-Le faite que je suis le gérant officiel et ne pas avoir gérer l'entreprise tout en confiant la SARL à mon associé qui est le gérant officieux , pourrais me poser problème devant le juge?

Dans l'attente de vos réponses.

Merci beaucoup

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés